

A L A I N B O C Q U E T  
DÉPUTÉ-MAIRE  
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

[s.curaudeau@SGLCE.fr](mailto:s.curaudeau@SGLCE.fr)

AB/CV/

Le 16 mars 2012

Madame,

J'ai bien reçu votre mail relatif au système de distribution de la presse et j'ai pris connaissance avec attention de la lettre ouverte du Syndicat du livre CGT.

Vos préoccupations sont celles que mon collègue Jean-Paul LECOQ a exprimées, au nom des députés communistes, lors des questions au Gouvernement le 6 mars dernier.

Il a souligné que la politique actuelle du Gouvernement, après les états généraux de 2008 « a été de continuer à restructurer et à concentrer la presse écrite, audiovisuelle et numérique entre les mains de grands groupes industriels et financiers ».

Et précisé que « la presse n'est pas une marchandise banale » et que « la presse écrite concourt à la construction citoyenne et aux droits démocratiques. Le refus de sa mise sous tutelle par la haute finance ou par le pouvoir étatique est une des conditions pour remplir cette mission d'intérêt général et républicain ».

L'objectif des députés communistes, avec les propositions du Front de Gauche, « appelle une loi développant les principes modernes et constitutionnels affirmés à la Libération ».

Je joins à la présente l'intégralité de cette intervention ainsi que copie de la question écrite que j'avais déposée auprès de Monsieur le ministre de la Culture et de la Communication, à ce sujet.

Soyez assuré de mon soutien à ces enjeux.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes sincères salutations.



Alain BOCQUET

## *Situation de la presse écrite*

*Publié le mardi 6 mars 2012*

Affaires culturelles et éducation (/interventions/affaires-culturelles-et-%C3%A9ducation) - Questions au gouvernement (/expressions/questions-au-gouvernement)

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, après la disparition de France Soir et de La Tribune, les difficultés récurrentes de la presse nationale, en particulier de la presse d'opinion, et les difficultés de la distribution, aujourd'hui, ce sont Paris Normandie, Havre Libre, Havre Presse, Le progrès de Fécamp, Havre Dimanche, Liberté Dimanche – propriété du groupe Hersant – qui sont en dépôt de bilan !

M. Jean-Pierre Brard. Heureusement qu'il reste L'Humanité !

M. Jean-Paul Lecoq. En aucun cas ne sont en cause les zones de diffusion ni les qualités professionnelles des personnels. La raison du dépôt de bilan est le choix de Nicolas Sarkozy, après les états généraux de 2008, de continuer à restructurer et à concentrer la presse écrite, audiovisuelle et numérique entre les mains de grands groupes industriels et financiers. (Protestations sur les bancs du groupe UMP.) L'intervention de l'État ne saurait se cantonner à cautionner les transactions commerciales qui ont eu lieu entre les banquiers dans les locaux du ministère des finances et au Conseil interministériel de restructuration industrielle, le groupe Hersant se désengageant de France pour privilégier son groupe suisse avec le groupe Rossel, acquéreur potentiel des titres normands.

Il est donc juste que se tienne, sous l'égide de votre ministère, une négociation nationale avec la représentation syndicale des salariés, les directions de Hersant et de Rossel, afin de trouver un accord sauvegardant les titres, les emplois et l'avenir du pluralisme dans la presse d'information en Normandie, mais plus largement sur tous les territoires concernés par les restructurations en cours. En effet, la presse n'est pas une marchandise banale. La presse écrite – qui nourrit les nouveaux médias, je le rappelle – concourt à la construction citoyenne et aux droits démocratiques. Le refus de sa mise sous tutelle par la haute finance ou par le pouvoir étatique est une des conditions pour remplir cette mission d'intérêt général et républicain.

À l'opposé des choix du Président de la République en 2008, ne pensez-vous pas qu'un tel objectif appelle une loi développant les principes modernes et constitutionnels affirmés à la Libération ? C'est ce choix de gauche que nous portons avec le Front de gauche. (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture et de la communication.

M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, revenons d'abord à quelques idées simples : aucun gouvernement n'a autant fait pour la presse que le gouvernement actuel (Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR), avec au moins 400 millions d'euros dépensés chaque année pour soutenir la presse, des aides directes, l'allègement des cotisations, le moratoire sur les tarifs postaux, les réformes des instances professionnelles et réglementaires, le soutien à l'édition numérique et le soutien à la formation.

Le groupe Hersant Médias, qui publie Paris Normandie, rencontre en effet de graves difficultés : le chiffre d'affaires du groupe s'est littéralement effondré et son niveau d'endettement fait encore l'objet de négociations très tendues avec le pool bancaire. Il faut rappeler qu'en Normandie, seulement 18 % des habitants achètent un journal. J'ai rencontré Philippe Hersant : je lui ai rappelé sa responsabilité sociale en tant qu'actionnaire à la suite de la mise en redressement judiciaire de ses quotidiens normands ; il m'a parlé des négociations bancaires extrêmement rudes

qu'il mène, du redressement général du groupe par des cessions d'actifs et du rapprochement avec un groupe d'origine belge ; je lui ai demandé d'engager au plus vite un dialogue constructif avec les organisations syndicales et lui ai rappelé toute l'attention portée par les pouvoirs publics à l'avenir de Paris Normandie et des emplois qui y sont rattachés. Cette semaine, mon cabinet recevra des représentants du personnel,...

M. Patrick Lemasle. Quelle chance !

M. Frédéric Mitterrand, ministre. ...dont je comprends profondément le désarroi. Ce ne sera pas la première fois, puisque j'ai reçu ceux de France Soir et ceux de La Tribune. (Exclamations sur de nombreux bancs du groupe SRC.)

Dans tous les cas, le groupe Hersant Médias doit absolument préserver son activité historique en Normandie. Mais le chemin est étroit. Tout doit être mis en œuvre pour rétablir la situation aujourd'hui dégradée et préserver ces quotidiens, symboles d'une grande presse régionale et pour la plupart issus de la Résistance. Je m'y emploie constamment ! (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)

*par Jean-Paul Lecoq (/node/38)*

<b>13<sup>ème</sup> législature</b>		
<b>Question N° : 118307</b>	<b>de M. Alain Bocquet ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Culture et communication</b>	<b>Ministère attributaire &gt; Culture et communication</b>	
<b>Rubrique &gt; presse et livres</b>	<b>Tête d'analyse &gt; presse</b>	<b>Analyse &gt; distributeurs. situation financière</b>
Question publiée au JO le : <b>20/09/2011</b> page : <b>9975</b>		
<b>Texte de la question</b>		
<p>M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les préoccupations des diffuseurs de presse. Leur nombre ne cesse de diminuer et beaucoup d'entre eux ne trouvent pas de repreneurs lors de leur départ en retraite. C'est pourtant un réseau de commerces de proximité non négligeable qui permet à la population locale de bénéficier de services près de son domicile. La profession qui s'est diversifiée revendique une revalorisation du taux de commission compte tenu des contraintes qui lui sont imposées et une évolution de la gestion de la presse principalement en ce qui concerne « la facturation qui ne devrait correspondre qu'à la marchandise vendue ». Il lui demande quels prolongements le Gouvernement entend apporter sur ces divers points.</p>		
<b>Texte de la réponse</b>		